



# LAFFORT

*l'œnologie par nature*

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**  
**Annexe II directive (CE) 1907- 2006**  
**PLAQUES FILTRANTES SERIE L**

Date: 01/01/2008

Page: 1/2  
Ind. Rev.: 1

## 1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

- 1.1 Identification de la substance/préparation : **PLAQUES FILTRANTES Série L**  
1.2 Utilisation de la substance/préparation : Agent de filtration des vins.  
1.3 Identification de la société/entreprise : LAFFORT – BP 17 – 33072 BORDEAUX CEDEX  
Tel: 05 56 86 53 04 – Fax : 05 56 86 30 50 [info@laffort.com](mailto:info@laffort.com) [www.laffort.com](http://www.laffort.com)  
1.4 N° d'appel d'urgence: Centre Anti-Poison de Bordeaux: 05.56.96.40.80.  
ORFILA 01 45 42 59 59

## 2 –IDENTIFICATION DES DANGERS.

Ce produit contient de la silice cristalline (SC) qui est considérée nocive par inhalation. IARC a classé la SC comme cancérigène pour l'homme (Groupe 1).

La SC est aussi une cause connue de silicose, maladie pulmonaire non cancéreuse.

## 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS Caractéristiques chimiques :

Papiers spéciaux préfabriqués (filtre en profondeur), à base de cellulose, terre de diatomées naturelles (CAS n° 61790-53-2, part en silice cristalline < 1% sous forme de Cristobalite CAS n° 14464-46-1, Quartz CAS n° 14808-60-7), perlite (CAS n° 93763-70-3) et résines de renforcement pour la résistance à l'état humide autorisées dans le secteur alimentaire. Les matières contenues dans le produit ne sont pas nocives en regard du décret concernant les matières dangereuses.

## 4 - PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation: amener le sujet à l'air libre, boire de l'eau et se moucher pour évacuer la poussière.

En cas d'irritation de la peau: laver avec de l'eau et du savon, et rincer soigneusement.

En cas d'irritation des yeux: rincer abondamment et longuement à l'eau courante. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'absorption: rincer la bouche puis boire de l'eau.

## 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Utiliser les moyens contre l'incendie adaptés à l'environnement.

Moyens d'extinction :Le produit lui-même ne brûle pas.

## 6 – MESURE A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions individuelles : Porter un masque de protection P2 ; aération.

- Précautions de l'environnement: aucune mesure spéciale. Se conformer aux réglementations locales.

- Méthodes de nettoyage: utiliser des aspirateurs efficaces équipés de filtres HEPA. A défaut, balayage après humidification.

## 7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: pas de règles de sécurité particulières. Eviter de former de la poussière

Stockage: dans un endroit sec et sans odeurs

Page 2/2

Produit: PLAQUES FILTRANTES Série L

Date: 01/01/2008

**8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION – PROTECTION INDIVIDUELLE**

- Mesures techniques: à l'état sec, éviter de former de la poussière.

VLE	Composant	Limite de respirabilité
	Cristobalite	0,05 mg/m <sup>3</sup> poussière respirable
	Quartz	0,10 mg/m <sup>3</sup> poussière respirable

- Equipement individuel: pas obligatoires, dans le cas d'une manipulation correcte du produit, les valeurs limites exprimées ci dessus ne sont pas atteintes

\* Equipement général: nettoyage des vêtements par aspiration, ne pas broser. Porter des vêtements légers.

**9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

- Etat physique	:	Carton rigide
- Couleur	:	blanc/jaune
- Odeur	:	inodore, légère odeur de papier
- Valeur du pH	:	sans objet
- Point éclair et d'inflammabilité	:	sans objet
- Température d'inflammation	:	> 260°C
- Auto-inflammation	:	sans objet
- Limite inf. et sup. d'explosion	:	sans objet
- Pression de vapeur	:	sans objet
- Densité	:	env. 0.3g/cm <sup>3</sup>

**10 – STABILITE ET REACTIVITE**

- Stable dans des conditions normales d'utilisation.

- Incompatibilités chimiques: acide fluorhydrique. Peut former des dérivés fluorés

- Substance de décomposition dangereuse : fluorure d'hydrogène

**11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

- Effets aigus sur la santé : aucun connu.

- Effets primaires irritants : sur les yeux: irritation légère.

- Toxicité chronique: Ce produit contient de la silice cristalline (SC). Une exposition prolongée à la SC respirable peut provoquer des effets irréversibles sur les poumons (silicose) L'Agence Internationale de Recherche sur le Cancer (IARC) a classifié la SC cancérigène pour l'homme. Maintenir l'exposition en dessous de la valeur limite de poussière respirable (voir § 8).

**12 - ECOTOXICOLOGIE - NOTES GENERALES**

Pas d'effets négatifs connus – Ce produit est non dangereux

Ce produit est insoluble dans l'eau

**13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

- Les plaques filtrantes série L sont conçues de telle manière que l'on puisse les mettre directement à la décharge, ou en faire du compost dans la limite des règles locales en vigueur. Ceci ne se réfère pas aux plaques filtrantes en profondeurs usagées. L'influence du produit filtré est ici importante. Le n° de classement des déchets est à fixer avec la société chargée du traitement des produits.

**14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Non classifié comme marchandise dangereuse

**15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

- Voir section n°2 - Se conformer aux Directives CEE & dispositions nationales - Pas de danger pour l'environnement.

**16 - AUTRES DONNEES**

Les informations portées sur cette fiche de donnée de sécurité sont considérées, à la date de publication comme vraies et correctes. Cependant la précision et l'exhaustivité de ces informations, ainsi que toutes les réglementations sont données sans garanties.

Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de notre société, il appartient à l'utilisateur de déterminer les conditions de l'utilisation sûre de cette préparation.

« Nous informons les utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. L'utilisateur doit connaître et appliquer l'ensemble de la réglementation régissant son activité. »